

Compte rendu de la Commission du Quartier 4.3

> **Bonhure / Guilhemery / Château de L'Hers / Limayrac / Côte Pavée**

LE 09 décembre 2021

> **Lieu :** Salle Limayrac, 22 Rue Xavier Darasse, 31500 Toulouse

> **Participation :** 97 personnes

> **Élus présents :**

- Mme Laurence ARRIBAGE Maire de quartier 4.3.

- Mr Bertrand SERP, Conseiller Métropolitain en charge de la Transition Digitale.

> **Services municipaux présents :**

- Responsable du Domaine Développement et Aménagement, Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole.

- Responsable de l'Aménagement – Secteur Sud, Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole.

- Chargé d'études de Proximité et Circulation, Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole.

- Chargé d'études de travaux voirie, Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole.

- Chargée de Secteur, Direction de l'Action Territoriale.

- Secrétaire, Direction de l'Action Territoriale.

- Référent de Quartier, Direction de l'Action Territoriale.

- Secrétaire de Mme ARRIBAGE.

>**Document support:** Diaporama

NB: Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Madame Arribage remercie l'assistance pour leur présence, rappelle de respecter les règles sanitaires et présente l'ordre du jour :

1. Travaux de voirie et réalisation
2. Participation Citoyenne
 - Les Bureau de quartier
 - Les Commissions de quartier
 - Les Ateliers citoyens
 - Mes Idées pour mon quartier
3. Votre Maire de quartier dans votre quotidien
 - Le rôle d'un Maire de quartier
 - Les permanences de quartier
 - Les balades citoyennes
 - Les concertations Ad-HOC

1. Travaux de voirie et réalisation (Voir Diaporama, pages 4 à 7)

Mme Arribage laisse au Pôle Territorial Est le soin de présenter les diapos concernant le sujet précité. La première planche permet de faire le bilan des 18 réalisations sur le secteur 4.3 ; la deuxième d'informer des réalisations à venir et enfin, la troisième fait part des études en cours et des aménagements de proximité réalisés.

La parole a circulé dans l'assemblée et plusieurs questions ont été posées.

Questions / Réponses :

Est-il prévu de continuer la réfection de l'avenue Jean Rieux sur la section « Deltour-Limayrac » ?

Non, les travaux sur ce secteur sont en « pause ». Les travaux du métro vont bientôt débuter, il ne serait pas opportuniste d'entreprendre des réfections complémentaires pour l'instant.

Pourriez vous nous éclairer sur la sécurisation de la rue Jean Arlaud ?

Mme le Maire de quartier précise que certains aménagements ont été réalisés après la Balade citoyenne organisée sur le secteur. Cependant, la multiplicité des usages et la configuration particulière du secteur avec deux établissements scolaires et le nombre de rues attenantes nécessite une étude approfondie sur le secteur permettant de projeter des aménagements plus globaux (mise en sens unique de certaines rues par exemple etc ...).

Le Pôle territorial Est complète cette analyse par rappeler qu'une étude de faisabilité est en cours pour prolonger le trottoir coté pair entre l'école sainte Thérèse et la rue Lachenal.

Qu'en est il du projet d'implantation d'une nouvelle école rue Jean Arlaud, et n'avez vous pas de crainte sur des possibles débordements ?

Mme le Maire de quartier indique que le projet initial ne prévoit dans un premier temps que 80 élèves, pour à terme arriver à 400. Cependant, il est clair que ce secteur aura des difficultés à

absorber les contraintes liées à l'implantation d'un nouvel établissement scolaire. Néanmoins, le projet est pour l'instant à l'arrêt, puisque certaines démarches en justice ont été engagées par des collectifs de riverains. Il semblerait qu'une recherche de terrain ait été engagée afin de relocaliser cette école.

L'orientation de cette école ne pose aucun problème, et son implantation réussie sur un autre secteur en est la preuve.

Pourriez vous nous dire le ou les projets à venir sur le dépôt Municipal situé dans la rue Pierre Larousse ?

Aucun projet n'est en cours ou prévu. Ce dépôt est utilisé par les services de la collectivité.

La partie basse de l'avenue Jean Chaubet, vers la station service a été refaite, pourquoi ne pas avoir mis une piste cyclable ?

Ce n'est pas le Pôle territorial Est qui s'en est occupé. Cette portion faisait partie du dernier programme de réfection des routes piloté par le Conseil départemental. Pour information, il y a eu un transfert des compétences d'entretien des routes départementales vers Toulouse Métropole. Cependant, la réalisation d'une piste cyclable est à l'étude.

La Jonction Est : où en est on ?

Mme le Maire de quartier a précisé que le projet de la Jonction Est a pour vocation d'améliorer les conditions de déplacements du secteur par :

- Le renforcement du maillage du réseau, rééquilibrage des flux sur le secteur Est ;
- L'amélioration et la sécurisation des conditions d'accès au périphérique ;
- Le soulagement des échangeurs actuels Montaudran et Lasbordes, et de certains carrefours clés ;
- L'amélioration du niveau de service des offres de transport en commun, notamment les Lineo 1 et 7 présents sur la route de Revel et de la route de Castres.

De plus, Mme le Maire de quartier a annoncé un calendrier prévisionnel comme suit :

- 2022 : Finalisation des dossiers réglementaires et dépôt en vue de leur instruction par les services de l'État ;
- 2023 : Enquête publique ;
- Fin 2023/début 2024 : Arrêté de Déclaration d'utilité publique et autorisation environnementale ;
- 2024 : Démarrage des travaux au niveau de l'échangeur ;
- 2028 : Mise en service de la Jonction Est.

Cependant, au vu de la complexité du dossier, Mme le Maire de quartier a proposé de programmer en 2022 une réunion publique sur ce sujet, avec les services en charge. Cette réunion publique permettra de répondre à toutes les questions. La proposition a reçu un avis favorable de l'ensemble des riverains présents.

Une réunion publique était prévue en octobre sur l'impasse Lilianne Desgraves, pourquoi a-t-elle été annulée ?

La connexion de l'Impasse Lilianne Desgraves à l'avenue Jean Chaubet est un dossier suivi par le Pôle territorial Est depuis 3 ans. La réunion d'octobre devait permettre de présenter le projet, et son calendrier de réalisation. Or, la collectivité rencontre quelques difficultés pour finaliser la transaction financière de rétrocession de la voie dans le domaine public. Il a été donc arbitré de repousser cette réunion jusqu'à ce que la rétrocession soit actée et qu'un calendrier de travaux définitif puisse être présenté.

La rue Denis Papin présente des affaissements de voie assez inquiétants, avez vous des éléments à nous donner ?

Après une mise en sécurité du trou sur la voie, le service Eau de Toulouse Métropole a lancé une série d'investigations sur la rue. Il apparaîtrait que c'est le réseau d'eaux usées ou d'eau potable qui serait en cause. Un travail conjoint entre le Pôle territorial Est et le service Eau de Toulouse Métropole est mené sur cette rue, afin de réaliser si besoin des travaux de réfection et de réhabilitation de réseau.

Il y a du stationnement sauvage régulier rue Bernard Mulé qui s'ajoute à des problèmes de finition de l'immeuble en construction, connaissez vous ce problème ?

Il subsiste un contentieux entre le promoteur et les services de la collectivité sur la réfection de la voie, et les détériorations engendrées par le chantier. Le dossier est suivi. Mme le Maire de quartier s'engage à faire une visite terrain dans cette rue.

La collectivité a-t-elle envisagée de créer une passerelle vélo pour enjamber la rocade ? Les voies de l'avenue de Castres sont particulièrement dangereuse en vélo.

Dans le cadre du développement du Réseau Express Vélo (REV), l'avenue Camille Pujol et dans sa continuité l'avenue de Castres, ont été ciblées pour ce type d'aménagement. De ce fait, l'étude d'une passerelle a donc été engagée.

Mme le Maire de quartier, rappelle qu'une réunion sur la mobilité à l'échelle du Secteur Est (quartiers 4.1 , 4.2 et 4.3) va être programmée en 2022, les projets autour du REV y seront présentés.

En outre, de nombreuses questions sur le stationnement résident ont été posées. Outre, la nécessité de trouver un équilibre sur son déploiement sur toute la commune de Toulouse, certaines contraintes obligent les services techniques à prioriser certains quartiers. La réunion mobilité sera l'occasion d'éclaircir ces points, d'amener une vision sur les aménagements à venir.

Le bas de l'avenue Jean Rieux reste dangereux, la piste cyclable n'a pas été prolongée. Allez vous y remédier ?

L'arrivée de la troisième ligne de métro va provoquer des mutations conséquentes sur la mobilité de chaque usager autour de l'avenue Jean Rieux. C'est dans cette dynamique qu'une étude sur

ce secteur a été lancée, avec pour objectif, une cohérence significative entre les modes de mobilités doux, les transports en commun, et l'attractivité commerciale de cette avenue.

La rue Mireille est laissée à l'abandon, pourriez vous intervenir ?

La rue Mireille était inscrite dans le domaine privé. La rétrocession de la voie dans le domaine public est aujourd'hui actée. Une réfection totale de la rue Mireille va donc être engagée comme suit :

- 2022 : Enfouissement des réseaux.
- 2023 : Réfection de la rue.

Est ce que vous avez pu avancé sur la problématique de stationnement de la rue Mas des Augustins ?

La problématique de la rue Mas des Augustins est connue des services techniques, une étude est en cours pour juguler les stationnements anarchiques côté Avenue de la Gloire.

Y a t il eu une évolution sur l'aménagement de l'avenue des Charmettes ? Et ne serait-il pas intéressant d'intégrer la rue du Val d'Aran et du Perthus dans votre réflexion ?

Une proposition avec le maintien du double sens avenue des Charmettes, et un aménagement des places parking va être proposé aux riverains. l'intégration de la rue du Val d'Aran et du Perthus dans cette étude a été prise en compte par le Pole Territorial Est .

Le Chemin Lafilaire est dangereux, la vitesse des automobiliste est excessive, que comptez vous faire ?

Mme le Maire de quartier fait état de la Balade citoyenne du 18 novembre 2021, et le constat qu'elle a pu faire sur place. Un travail avec le Pôle Territorial Est a été engagé, et une implantation de places de stationnement en chicane doit être réalisé. La mise en place d'un ralentisseur est envisagé.

Un stop sera installé dans les prochains jour à l'intersection Limayrac / Bonamy / Lafilaire.

Les questions étant épuisées, Mme le Maire de quartier laisse la parole à M. Bertrand SERP, Conseiller Métropolitain en charge de la Transition Digitale afin de rappeler les principes du déploiement de la fibre.

M. SERP rappelle que le déploiement du haut débit (ADSL) ou du très haut débit (FTTH) n'est pas du ressort des acteurs publics, mais des opérateurs de communications téléphoniques, ce service ne faisant pas partie du service universel, c'est-à-dire des obligations imposées aux opérateurs.

Concernant le cas spécifique de Toulouse, les opérateurs ont fait le choix de privilégier la transition vers la desserte en fibre optique (ou FTTH pour Fiber To The Home) pour augmenter le niveau de service rendu à leurs clients. Ainsi, Orange et SFR ont annoncé des intentions fermes d'investissement FTTH sur les 37 communes de Toulouse Métropole.

A ce stade, le déploiement FTTH est lancé sur Toulouse par les opérateurs sur un programme de plusieurs années. Les quartiers sont raccordés progressivement et les opérateurs ne peuvent

communiquer sur les dates de déploiement dans le respect des directives de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

Dans le cas spécifique du déploiement dans les pavillons et les immeubles de moins de 12 logements, des équipements complémentaires doivent être installés sur la voirie en complément de la fibre optique déjà déployée. Ces travaux sont programmés par les opérateurs en fonction de leurs contraintes techniques et selon la demande des foyers.

M. SERP fait part de sa disponibilité pour traiter les problématiques individuelles, et propose d'être destinataire des demandes des riverains. Les habitants pourront donc le solliciter directement sur sa boîte mail : bertrand.serp@mairie-toulouse.fr pour toutes questions relevant du déploiement de la fibre.

2 Les instances citoyennes (voir Diaporama, pages 8 à 16)

Mme BLAINEAU, de la Direction de l'Action territoriale prend la parole pour exposer cette partie.

Une seule question est posée sur la temporalité des démarches participatives et leur concordances avec les vacances scolaires.

Mme Blaineau répond qu'une vigilance sera apportée sur la programmation hors vacances scolaires des prochaines dates des instances.

3. L'action de votre maire de quartier au quotidien (voir Diaporama, pages 17 à 23)

Mme le Maire de quartier présente les dernières planches du diaporama.

Plusieurs questions sont posées sur les différents projets concernant le quartier.

Pourriez vous nous donner des précisions sur les travaux à venir sur la Place Pinel ?

Mme Le Maire de Quartier donne les éléments suivants :

Calendrier :

- Début et fin des études : mars/avril 2022 à décembre 2022.
- Concertation des habitants : automne 2022 (au plus tard).
- Début et fin des travaux : 2° semestre 2023 / 1° semestre 2024.

Budget : 2,5 millions d'€ TTC.

Elle rappelle que les deux axes majeurs de réflexion sont :

- Requalification et embellissement de la place Pinel et de ses abords ;
- Réaménagement de la rue Ferdinand Bébel en zone apaisée pour piétons, cycles, poussettes...

La question de la concertation des riverains se pose.

Mme le Maire de quartier répond qu'un cabinet d'urbanisme, qui sera choisit selon les règles du code des marchés publics, se devra d'engager auprès des riverains une concertation. Les précédentes démarches réalisées seront intégrées dans l'étude.

Quel est le devenir pour la parcelle « Total » au 141 avenue Jean Rieux ?

La vente de cette parcelle ne se fera pas dans l'immédiat. La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) suit de près la dépollution des sols réalisée par la société Total, ce qui amène, pour l'instant, certaines contraintes.

En tout état de cause, Mme le Marie de quartier souligne que plusieurs idées sont envisagées (résidence senior, jardin, crèche etc.), si et seulement si un porteur de projet présente un dossier abouti.

La construction d'immeubles pour du logement est écartée des possibilités.

Pourrait on avoir des informations sur la 3^{ème} ligne de métro et les travaux à venir ?

Mme le Maire de quartier informe les riverains présents à la commission que les travaux concernant la troisième ligne de Métro auront bien évidemment des impacts sur la mobilité dans le quartier.

Ces sujets étant complexes, elle sollicitera Tisséo afin qu'une réunion publique d'information soit organisée dès lors que les restrictions de communication, liée à l'enquête environnementale en cours seront levées.

Quels sont les prochaines rues du quartier concernées par le stationnement résident ?

Mme le Maire de quartier précise que le déploiement du stationnement résident ne peut s'envisager que sur l'ensemble du territoire. Ainsi, sur la commune de Toulouse, des arbitrages doivent être réalisés pour prioriser certains secteurs. En outre, l'extension du stationnement résident s'inscrit dans une logique de toile d'araignée. Autrement dit, les rues à proximité de stationnement résident existant, sont privilégiées. Comme dit précédemment, la réunion mobilité prévue en 2022 sera l'occasion de faire la lumière sur ce point.

La Commission de quartier se finit sur cette dernière question. Mme la Maire de Quartier clôture cette réunion publique à 20h45.